



## AD'ELEC

(Siret : 87866951400019)

M. DELANOUE

9 rue Jean Pinault  
28300 JOUY

Entreprise titulaire de la qualification

### QualiPV module Élec (probatoire)

Engagée pour la qualité d'installation des générateurs photovoltaïques raccordés au réseau d'une puissance inférieure à 36 kWc (compétence électrique)

Période couverte par le certificat : 14 octobre 2021 au 14 octobre 2022

Police d'assurance responsabilité civile

- générale au 27/09/2021 : H64784Y1244000 / 001 585250/1 - SMA BTP (Paris)

- décennale au 27/09/2021 : H64784Y1244000 / 001 585250/1 - SMA BTP (Paris)

### QualiPV module Bât (probatoire)

Engagée pour la qualité d'installation des générateurs photovoltaïques raccordés au réseau (compétence intégration au bâti)

Période couverte par le certificat : 14 octobre 2021 au 14 octobre 2022

Police d'assurance responsabilité civile

- générale au 27/09/2021 : H64784Y1244000 / 001 585250/1 - SMA BTP (Paris)

- décennale au 27/09/2021 : H64784Y1244000 / 001 585250/1 - SMA BTP (Paris)



### Numéro QualiPV : QPV/65743

Forme juridique : SARL

L'entreprise s'engage à renouveler toute assurance obligatoire pendant la durée de son engagement

Fait le 14 octobre 2021

Gaël Parrens,  
Président de l'instance de qualification

Grâce au site [www.qualit-enr.org](http://www.qualit-enr.org), rubrique « Annuaire » contrôlez en continu la qualification de l'entreprise

### Association Qualité Energies Renouvelables

Siège social :

24 rue Saint-Lazare • 75009 PARIS

SIRET 489 907 360 0049



QualiPV est un signe de qualité géré par Qualit'EnR.

L'association Qualit'EnR est propriétaire de la marque collective communautaire QUALIPV n° 009007204 déposée dans les classes 9, 35, 37, 38, 41 et 42

Le présent certificat couvre les périodes de validité précisées ci-dessus pour chaque qualification, sous réserve du respect des conditions définies dans le règlement d'usage des qualifications. La qualification est délivrée pour une durée de deux ou quatre ans décomposée en 2 ou 4 certificats de 12 mois délivrés après contrôle du respect des exigences définies dans les règlements d'usage. L'échéance de chaque qualification est : 14 octobre 2023 pour QualiPV module Élec (probatoire), 14 octobre 2023 pour QualiPV module Bât (probatoire)